



Situé au cœur de l'Essonne dans la ville nouvelle d'Evry, l'IRFASE accueille près de 800 étudiants.

L'Essonne : un territoire diversifié



Le département de l'**Essonne** est situé dans la région Île-de-France, il est pour 40 % de son territoire intégré à l'agglomération parisienne. Ce territoire est aujourd'hui fortement disparate, avec une urbanisation relativement dense au

centre-nord dans la pénéplaine de l'Orge, la Seine et l'Essonne, la présence conjointe de bourgs, de culture maraîchère et d'espaces boisés protégés dans les vallées, de vastes espaces de grande culture céréalières sur les plateaux de l'ouest et du sud où se trouvent des villages ruraux.

Evry, une ville Nouvelle

Evry est une commune française située à vingt-six kilomètres au sud-est de Paris, préfecture du département de l'Essonne, dans la région Île-de-France. Evry est relié au centre de Paris par le RER D qui permet de rejoindre la capitale en 30 mn. Evry est le chef-lieu du département, de l'arrondissement d'Évry, des cantons d'Évry-Nord et Sud, le siège de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne.

En 1950, Evry est un petit village agricole. Dans les années 60, l'Etat met en place une politique d'aménagement du territoire pour réguler la croissance de la région parisienne. Cinq villes nouvelles sont alors construites : Cergy-Pontoise à l'ouest – Marne la Vallée à l'est – Evry et Sénart au sud-est et Saint Quentin en Yvelines au sud-ouest. En trente ans, Evry s'est transformé en une ville nouvelle de cinquante mille habitants avec une préfecture, un pôle économique, éducatif et de recherche. Elle offre aujourd'hui une vie associative riche, de nombreux équipements culturels dont un théâtre, une piscine, une patinoire et des espaces verts et des coulées vertes. Sa composition

sociale en fait une ville aujourd'hui symbole diversité culturelle, culturelle et urbanistique où se mêlent barres HLM et meulières Art nouveau, rap français et scène nationale, presbytère du XVII^e siècle



L'unique cathédrale française du XX^e siècle



La Place de l'Agora – A 100 mètres de l'IRFASE

L'installation dans les nouveaux locaux, au cœur du Centre-Ville, soutenue par le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Régional d'Ile-de-France et la ville d'Evry dans un quartier en réhabilitation, exprime la volonté de l'IRFASE d'être partie prenante des projets de développement éducatifs et sociaux, de politiques sociales locales qui visent à maintenir, renforcer, restituer le lien social, en particulier pour les groupes et les personnes en difficulté.



L'IRFASE - Institut de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne - créé en 1991, est une structure associative gérée par l'AGIRFASE. Depuis sa création, cet institut a suivi l'évolution des politiques sociales mises en œuvre dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Dans ces contextes, l'Institut propose différents dispositifs de formation professionnelle.

Les choix de l'IRFASE sont basés sur des valeurs partagées : la promotion de la personne et du lien social, la solidarité et la participation citoyenne, le respect et l'intégration des différences, la laïcité, la lutte contre les exclusions. Ils supposent une articulation des dimensions de l'individuel et du collectif dans chacun des domaines de l'action socio-éducative où l'IRFASE est engagé.

L'IRFASE accueille aujourd'hui plus de 850 étudiant(e)s dont 460 de niveau Bachelor concernés par la mobilité étudiante dans le cadre des ECTS. Ces étudiant(e)s sont formé(e)s dans des filières diverses, accompagnés par une équipe de formateurs engagés. Les formations sont fondées sur le principe de l'alternance intégrative et peuvent s'organiser selon différentes modalités : en formation initiale, en cours d'emploi, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositifs de qualification des 18 – 26 ans, demandeurs(euses) d'emploi.

Des équipements adaptés à la diversité des enseignements

Le Centre de Ressources et de Documentation

Dès sa création, l'IRFASE a appuyé ses choix Institutionnels et pédagogiques sur le développement d'un centre documentaire devenu, par une politique constante d'investissement soutenue par ses partenaires, un Centre de Ressources. Les premiers objectifs sont toujours et d'abord de répondre aux besoins des étudiants dans leur parcours de professionnalisation, qu'ils soient en formation initiale ou continue : le travail d'accueil, de service et de conseil pour l'accès à la multiplicité des sources documentaires, le recueil et le traitement des données est une contribution majeure à l'élaboration d'une culture professionnelle et personnelle, mais le

Centre de Ressources s'inscrit également dans une logique d'ouverture aux professionnels et aux partenaires.



Outil essentiel pour soutenir la démarche de l'étudiant dans son parcours de formation, le Centre de Ressources Documentaires poursuit sa politique systématique de développement et d'actualisation du fonds : supports écrits et numériques, vidéo et informatique, accès aux réseaux d'information et de documentation, banques de données.



Il offre ainsi l'accès à :

- Plus de 16.000 ouvrages et rapports
- Plus de 100 revues en abonnement permanent
- 700 documents audio-visuels
- une recherche documentaire informatisée (base IRFASE et base du réseau PRISME)
- Internet

Récemment, la salle de lecture a été équipée de postes informatiques dédiés aux enseignements sur la recherche documentaire et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.



La possibilité d'aménager ses nouveaux locaux a permis à l'IRFASE de les adapter aux besoins des différents enseignements. Ainsi, nous disposons de salles de cours spacieuses, d'un amphithéâtre



Des salles de classe modulables qui permettent l'accueil en petits groupes ou bien l'accueil des cours de théâtre.



L'IRFASE dispose également de salles dédiées à l'apprentissage des arts graphiques et de l'art des marionnettes, permettant aux intervenants socio-éducatifs en formation d'acquérir des techniques propices à l'épanouissement des publics qu'ils accompagnent.



La dimension de nos locaux permet de ménager des espaces de convivialité à la disposition des étudiants.



UNE INSCRIPTION TERRITORIALE, UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Situé au cœur de l'Essonne dans la ville nouvelle d'Evry, l'IRFASE établit des relations partenariales avec les collectivités locales et territoriales, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Aide Sociale à l'Enfance, l'ensemble des associations du secteur social et médico-social.

L'implantation de l'Institut ouvre à ses étudiants une diversité de territoires qui sont autant de cadres différenciés de l'intervention socio-éducative et de la mise en œuvre des politiques sociales et sanitaires : territoires urbains traditionnels (notamment avec la proximité de Paris) qui permettent un accès large aux ressources culturelles ; territoires péri-urbains accueillant des populations cibles des politiques prioritaires ; territoires ruraux.

L'IRFASE a mis en place un partenariat important avec les établissements et services du secteur social et médico-social. Les échanges et les liens sont permanents avec 2 400 institutions dans des secteurs aussi divers que l'insertion sociale, la protection de l'enfance, l'action en faveur des personnes en situation de handicap, l'action en faveur des personnes âgées, la petite enfance, l'aide à domicile, le secteur hospitalier et psychiatrique. De par ces liens, l'IRFASE est en capacité d'offrir aux étudiants des parcours de formation riches et des cadres diversifiés de la pratique professionnelle.

En s'engageant dans la formation des responsables de Sites Qualifiants, en organisant régulièrement des rencontres avec les responsables d'établissement afin d'explicitier les pratiques conjointes de formation et les attendus des stages, l'IRFASE s'engage avec ses partenaires dans un processus de co-construction des parcours de professionnalisation, garantissant aux étudiant(e)s une analyse et une réflexivité en lien avec la réalité du terrain.

L'IRFASE a également développé une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) et s'engage d'ores et déjà dans le soutien à la fonction de maître d'apprentissage en organisant pour les apprentis et leurs tuteurs des sessions de formation et de réflexion.

LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

• Principes fondateurs et engagements

La promotion de la personne et la prise en compte de la demande sociale sont au principe de la création et du développement de l'IRFASE. Cette volonté de promouvoir la personne conduit l'IRFASE à construire ses propositions de formation à partir de la prise en compte de la singularité de la personne considérée dans son histoire, ses appartenances et ses apprentissages. Il s'agit d'identifier, de reconnaître et d'analyser la demande sociale dans la mise en œuvre de la commande sociale qui détermine les conditions et les objectifs de l'intervention sociale.

• Les choix de l'IRFASE

Les projets de formation à chacun des métiers du secteur social et éducatif ont pour principe commun de s'appuyer sur les parcours personnels pour construire une professionnalisation réfléchie et efficace.

○ Organisation pédagogique et temps de formation

Le choix maintenu, depuis les commencements de l'IRFASE, d'une équipe pédagogique diversifiée composée de formateurs(trices) enseignant(e)s et de professionnel(le)s du secteur social et médico-social, permet d'étayer les parcours de professionnalisation grâce à une diversité des approches et des ressources mobilisables pour la construction des compétences.

L'appropriation des savoirs et la professionnalisation se construisent dans le dispositif d'alternance et dans une relation pédagogique continue et soutenue. L'appropriation des savoirs et des techniques, en référence à chacune des fonctions, à chacun des domaines de compétences visés, suppose que soit intégrée dans les différents contenus une approche problématisée et réflexive des faits et des enjeux, des savoirs et des objectifs, qui fait du lien entre la théorie à la pratique.

○ Individualisation des parcours de formation et apprentissage

La mise en place d'ateliers d'analyse de la pratique correspond à la volonté de vérifier la mise en œuvre des principes pédagogiques dans la pratique professionnelle. Ils doivent ainsi permettre :

- la valorisation de la réflexion sur la pratique et l'expérience dans les apprentissages
- l'articulation entre les enseignements et l'expérience clinique et pratique
- une centration sur l'écriture professionnelle
- une attention particulière à toutes les questions de suivi et d'apprentissage
- l'accompagnement à la formalisation des compétences acquises

Adossés aux expériences de stage, les ateliers sont des temps de retour sur la pratique, d'accompagnement aux dossiers de certification et de formalisation des compétences. C'est aussi dans ce cadre que l'étudiant(e) est invité(e) à puiser dans les différents enseignements (théoriques et pratiques) pour construire son positionnement professionnel et dépasser la division de la formation en domaines de compétences différenciés pour s'approprier une culture professionnelle, une éthique globale et étayée de la relation d'aide et/ ou de la relation éducative. Ce travail d'appropriation au sein d'ateliers fonctionnant en effectif réduit permet d'accompagner de manière individualisée les étudiant(e)s.

○ L'engagement dans l'alternance intégrative

La formation professionnelle des métiers de l'action éducative s'est construite et développée dans le cadre de l'alternance et les choix de l'IRFASE, depuis sa création, expriment sa volonté d'en approfondir les usages.

La puissance des dispositifs d'alternance tient au fait qu'ils garantissent par principe l'articulation entre les pratiques, les métiers, les expériences et les techniques d'un côté, les étayages théoriques ou conceptuels des savoirs formalisés de l'autre. La logique de l'alternance intégrative permet d'échapper

à l'opposition abstraite et stérile entre la théorie et la pratique. Durant leur stage, les travailleurs(euses) sociaux en formation à l'IRFASE apprennent, observent, expérimentent, interrogent, réfléchissent sur leur pratique, mais également découvrent ou reconnaissent des choix, des savoirs, des enjeux, des élaborations spécifiques ou plus larges à la mesure de la diversité du secteur et de ses domaines.

Pour l'IRFASE, l'alternance organise donc un processus de professionnalisation continue, diversifiée et permet un travail de transformation, d'appropriation des matériaux cliniques, pratiques, techniques, théoriques, définis à travers les domaines de compétences.

LES DISPOSITIFS DE FORMATION

La diversité des métiers préparés au sein de l'Institut peut permettre aux étudiant(e)s d'une université (où la formation est générique) d'approcher différentes pratiques et terrains de mise en œuvre des compétences acquises dans l'université d'origine. Elle se prête à l'élaboration de parcours individualisés de formation riches et divers (des parcours associant à des modules génériques et transversaux des modules ES, AS, EJE ; combinatoires possibles multiples). Cette diversité permet également d'envisager concrètement les coopérations et rapprochements entre les différents métiers.

● **FORMATIONS INITIALES**

- DEES - Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé - Niveau 3 (correspondant au Niveau européen 6)
- DEASS - Diplôme d'Etat d'Assistante de Service Social - Niveau 3 (correspondant au Niveau européen 6)
- DEJE - Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants - Niveau 3 (correspondant au Niveau européen 6)
- DEME - Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur - Niveau 4
- DEAVS - Diplôme d'Etat d'Assistante de Vie Sociale - Niveau 5
- DEAMP - Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique - Niveau 5

● **FORMATIONS SUPERIEURES**

- CAFERUIS - Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale -

● **FORMATIONS DIPLOMANTES**

- CQFMA - Certificat de Qualification à la Fonction de Moniteur d'Atelier - en ESAT

● **FORMATIONS DES TUTEURS ET DES RESPONSABLES DE SITE QUALIFIANT**

- RSQ – Responsable de Sites Qualifiants
- Formation des Tuteurs